

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bordeaux, le 21/05/2021

PLUS DE 200 NOUVELLES PLACES POUR LES ÉTUDIANTS EN SANTÉ DANS LA RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE EN 2021

Anne Bisagni-Faure, rectrice de la région académique Nouvelle-Aquitaine, rectrice de l'académie de Bordeaux, chancelière des universités, Claudio Galderisi, recteur délégué pour l'Enseignement supérieur, la Recherche et l'Innovation, Manuel Tunon de Lara, président de l'Université de Bordeaux, Virginie Laval, présidente de l'Université de Poitiers, Isabelle Klock-Fontanille, présidente de l'Université de Limoges et Benoît Elleboode, directeur général de l'ARS Nouvelle-Aquitaine, soulignent et saluent conjointement l'effort exceptionnel et sans précédent, voulu par le ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation et assuré par les universités, d'augmentation de la capacité d'accueil des étudiants dans les filières de santé, contribuant ainsi à la mise en œuvre de la réforme de ces études, entrée en vigueur en 2020.

La réforme des études de santé, inscrite dans le plan « Ma Santé 2022 », répond à une volonté partagée d'ouvrir le champ des possibles des étudiants et de diversifier les voies d'accès aux filières de santé. Cette augmentation significative du nombre de places dans les quatre principales filières des études de santé : médecine, odontologie, maïeutique et pharmacie, a été observée partout en France et notamment dans la région académique Nouvelle-Aquitaine, où celle-ci est de l'ordre de 20%. Ce sont ainsi 1360 places (1146 en 2020) qui ont été ouvertes au sein des universités proposant dans leur offre de formation un cycle complet. L'augmentation concerne les quatre formations précédemment citées et s'observe tout particulièrement en médecine (+23%) avec un nombre de places porté de 702 (en 2020) à 864 en 2021, après une stabilité relative depuis 2010 pour ces filières.

- **Pour l'Université de Bordeaux :**

Ce sont **684 places qui seront attribuées aux étudiants en première année**. Cela représente **une augmentation de 21,17%** par rapport à la rentrée précédente, où 562 places avaient été ouvertes.

- **Pour l'Université de Poitiers :**

Ce sont **378 places qui seront attribuées aux étudiants en première année**. Cela représente **une augmentation de 13,17%** par rapport à la rentrée précédente, où 334 places avaient été ouvertes.

CONTACTS PRESSE

Région académique Nouvelle-Aquitaine

Valérie Courrech : 06 15 56 12 84

Adrien Raffray : 06 20 08 50 03

communication@region-academique-nouvelle-aquitaine.fr

- **Pour l'Université de Limoges :**

Ce sont **298 places qui seront attribuées aux étudiants en première année**. Cela représente une **augmentation de 19,20%** par rapport à la rentrée précédente, où 250 places avaient été ouvertes.

L'accroissement du nombre de places, commun aux trois universités, témoigne d'une volonté d'offrir aux étudiants des deux nouvelles voies d'accès (L. AS : Licence Accès Santé et PASS : PARcours Spécifique Santé) ainsi qu'aux redoublants de l'ancienne PACES (Première Année Commune Aux Études de Santé) une chance accrue de poursuivre leur parcours dans les études de santé tout en bénéficiant d'une diversité renforcée dans les parcours de formation.

CONTACTS PRESSE

Région académique Nouvelle-Aquitaine

Valérie Courrech : 06 15 56 12 84

Adrien Raffray : 06 20 08 50 03

communication@region-academique-nouvelle-aquitaine.fr